

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} août 2024

Date de convocation : 18/07/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers votants :

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 1^{er} août à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présent.e.s : Jean-Marc VALLA, Jean-Marc SOUCIET, Laure BLANDIN JOUBERT, Laurent BARRAL, Evelyne CHALÉAT, Pascal ALBOUSSIÈRE, Florence BRES-DUFOUR, Isabelle BLASSENAC, Sylviane DUPRET, Yann ESCOFFIER, Nicole FERREIRA, Céline FERREIRA-VALLA, Laurent JOUD, Cédric COUR, Francine GAILLARD, Gérard JOURDAN, Séverine MAITRE, Malika MEITER

Absent.e.s ayant donné procuration :

Absent.e.s excusé.e.s :

Absent.e.s : Fabienne ESPOSITO, Laurent DUSSERT, Willy GILHARD, Laurence ROUVEYROL, Eric BARSCZUS

Jean-Marc SOUCIET est nommé en tant que secrétaire de séance.

33.2024 VALENCE ROMANS AGGLO - RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2023 de Valence Romans Agglo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PREND ACTE** du rapport présenté.

Votants POUR :

Votants CONTRE :

S'abstenant :

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SOUCIET



Le Maire,
Jean-Marc VALLA



Ainsi fait et délibéré, à Malissard, les jours, mois et an susdits,
La présente délibération, qui sera transmis au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE - 2 place de Verdun-BP 1135- 38022 GRENOBLE Cedex-. En application du décret n° 2018-251 du 06 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr